

**I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...57.../S/2025-2026  
PORTANT SUR LA REPARATION ET L'ENTRETIEN DE LA FLOTTE AUTOMOBILE  
DE L'INSS DE L'INSS.**

Date de publication : ...8.../.../2025  
Date d'ouverture des offres : ...8.../.../2025

**1. Objet.**

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réparation et l'entretien de toutes les marques des véhicules de l'Institut dont la liste est en annexe.

**2. Allotissement.**

Le marché est constitué d'un (1) seul lot : **Réparation et Entretien des véhicules de l'INSS.**

**3. Financement du marché.**

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2025-2026.

**4. Spécification du marché.**

4.1 La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4.2 Les prestations de réparation et d'entretien prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot et sont à exécuter pendant une période de 12 mois calendaire à partir de la date de réception de la notification définitive de la lettre de commande ou lettre de marché.

**5. Condition de participation.**

5.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale possédant les capacités juridique, technique, et financière nécessaires à l'exécution du marché.

5.2 Ne peut participer à l'Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

**6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.**

6.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l' I.N.S. S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 95 54, moyennant le paiement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) dont la moitié sera versée sur le compte n° CC 10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR et l'autre moitié sur le compte n° CC 10261 ouvert à la BRB au nom de l'INSS.

Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale, Services Généraux Bureau n°302 et 304. Les offres doivent être rédigées en langue française.

JP

6.2 Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

## 7. Présentation de l'offre.

7.1 Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en deux (2) enveloppes intérieures dont l'une contient **l'offre technique** et l'autre **l'offre financière**. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure qui ne portera aucun signe distinctif. Quatre (4) exemplaires dont un original et trois (3) copies sont exigés.

7.2 Les offres devront être soumises au Secrétariat Central de la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, Rez de Chaussée, Tél : 22 26 95 08 au plus tard le 28/10/2025 à 09 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7.3 Les offres doivent être paginées, paraphées, reliées et comprendre une table des matières.

## 8. Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaire à compter de la date limite de remise effective des offres.

## 9. Date limite de dépôt des offres.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée au plus tard le 28/10/2025 à 09 heures.

**N.B :** Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération. Sur l'enveloppe extérieure, il ne doit être donné aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet.

## 10. Séance d'ouverture des offres.

10.1 Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'INSS immeuble siège, deuxième étage, le 28/10/2025 à 09 heures 30 min.

10.2 Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP assistera à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

JP

## 11. Critères de qualification.

Les exigences en matière de qualifications sont :

### I. Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

#### a) Les documents administratifs.

- L'attestation de non-redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;
- L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivrée par les Services de l'OBR et en cours de validité ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Les bordereaux de versement attestant l'achat du présent DAO et portant le numéro du DAO ;
- Les attestations de non faillite et de non litige délivrées par le Tribunal de Commerce en cours de validité ;
- Les statuts de la société (copie) pour personne morale ;
- Les renseignements sur le soumissionnaire suivant le modèle en annexe ;
- La garantie bancaire de soumission de Deux Millions Deux Cent Mille Fbu (2.200.000Fbu) suivant le modèle en annexe ;
- Le registre de commerce (copie) ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- Carte d'assurance incendie du garage.

#### b) Les documents techniques.

- L'acte d'engagement ;
- Au moins 3 contrats de prestation de services analogues déjà exécutés avec 3 attestations de bonne fin ;
- Liste des moyens techniques obligatoires au garage :
  - \* Une salle de peinture ;
  - \* Equipement pour vidange et graissage ;
  - \* Un garage bien équipé, clôturé et sécurisé ;

**NB** : La commission d'analyse des offres avec deux membres de la DNCMP (1CP + 1STSS), effectuera une visite aux garages qui auront répondu à l'invitation.

### II. Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- La tarification détaillée de la main d'œuvre en francs burundais ;
- Le prix des pièces couramment utilisées ;
- Le prix des lubrifiants.
- le délais d'exécution

Aussi, le soumissionnaire pourrait donner les prix pour tout autre service jugé nécessaire, mais non indiqué dans le présent dossier.

JP

## 12. Critères d'évaluation.

12.1 Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Capacité technique de l'entreprise ;
- Sécurité du garage ;
- Montant de l'offre financière (les tarifs des prix unitaires).

12.2 Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement conforme et qui a présenté l'offre financière la moins disante.

12.3 Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

## 13. Adresse

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :

**Chaussée Prince Louis Rwagasore,**

**B.P : 1600 BUJUMBURA**

**Tél : 22 26 95 54 ou 22 26 95 08**

Bujumbura, le 02.../10.../2025.

**DIRECTEUR GENERAL**

